



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Encouragement à la culture

Quatrième appel à projets « Création de jeux vidéo »

L'Etat de Vaud, par l'intermédiaire de son Service des affaires culturelles (SERAC), lance pour la quatrième fois un appel à projets destiné à soutenir les structures vaudoises actives dans le domaine des jeux vidéo. Doté d'un montant total de 50'000 francs, le soutien est dédié tant à la création qu'à la production. Le dépôt de candidatures est ouvert jusqu'au 31 août minuit.

Les jeux vidéo occupent une place particulière dans le paysage culturel, car ils sont tout simplement les premiers objets culturels à avoir été entièrement numériques. Ils se devaient donc de figurer en bonne place dans les actions cantonales d'encouragement à la création artistique professionnelle et c'est chose faite depuis 2019. À mi-chemin entre nouvelles technologies et créativité, les jeux vidéo sont porteurs d'innovation tant au niveau de la création que de la distribution. Le domaine pèse par ailleurs, sur le plan économique mondial, plus que le cinéma et la musique réunis. Le soutien cantonal vise également à appuyer un écosystème florissant dans le canton et rendu notamment visible par la présence du Numerik Games Festival à Yverdon-les-Bains, unique événement de Suisse romande tout public dédié à la création numérique, ou du GameLab UNIL-EPFL à Lausanne, groupe d'étude interdisciplinaire dédié au jeu et plus particulièrement à ses déclinaisons digitales.

Doté de 50'000 francs au total, l'appel vise à soutenir des projets se démarquant par leur originalité et leur innovation technique, leur créativité artistique (*game design*, conception graphique/sonore, narration), leur architecture technique, leur stratégie de mise en marché ainsi que leur potentiel de développement économique. La démarche est destinée à une ou plusieurs créations avec des moyens différenciés selon les phases d'avancement du travail (préproduction, production ou postproduction).

Dépôt de candidatures en ligne jusqu'au 31 août 2022 à minuit

Pour rappel, seules les entités disposant d'une personnalité juridique, ou enregistrées sous forme de personne morale et ayant leur siège dans le canton de Vaud peuvent déposer un dossier. Le dépôt de candidatures s'effectue uniquement en ligne à

l'adresse [vd.ch/culture-appels-projets](https://www.vd.ch/culture-appels-projets). Les conditions générales de participation sont consultables sur la même page.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 juillet 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Nicolas Gyger, responsable section encouragement à la culture, Service des affaires culturelles, [nicolas.gyger\(at\)vd.ch](mailto:nicolas.gyger@vd.ch)

TÉLÉCHARGEMENTS